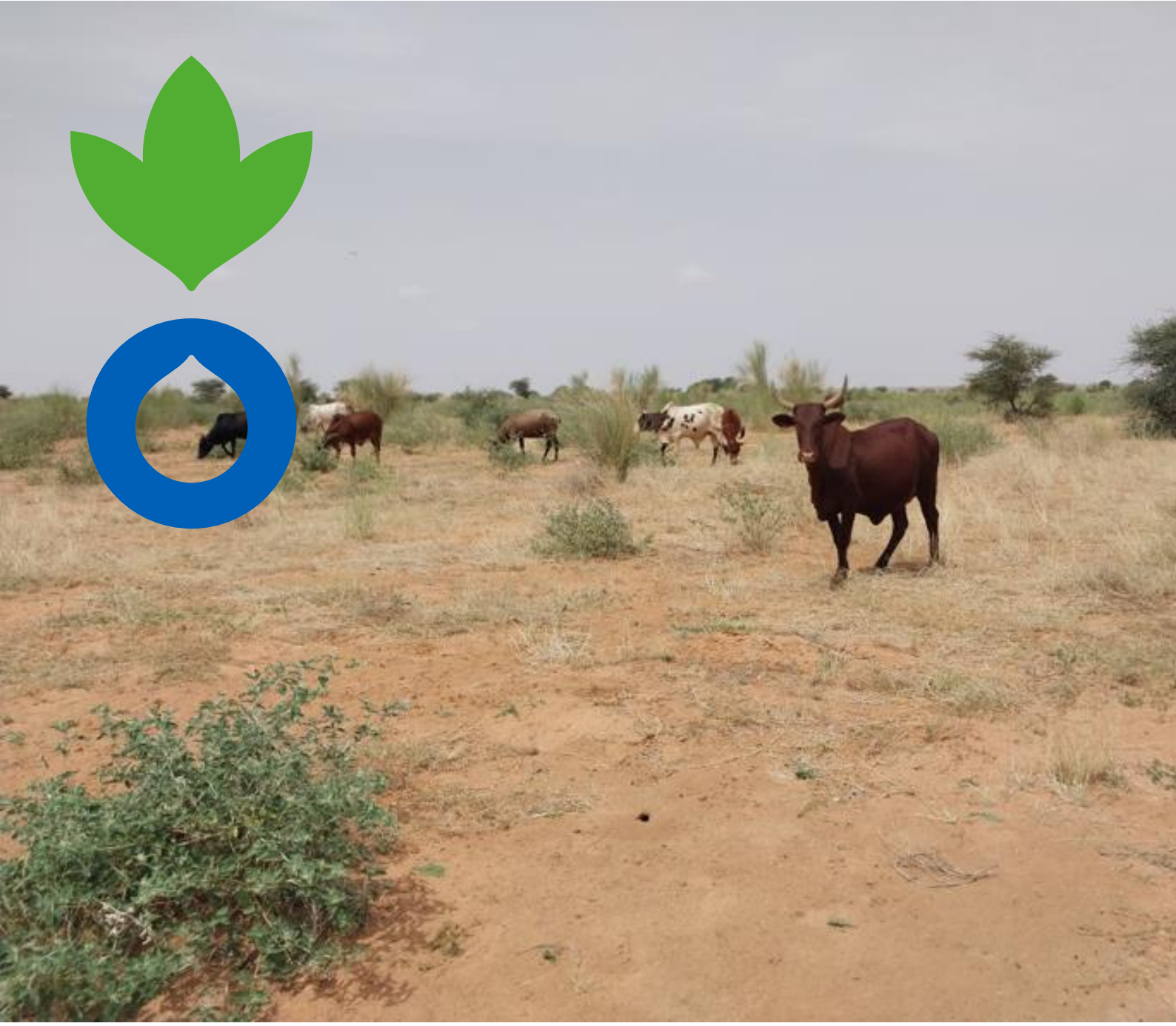
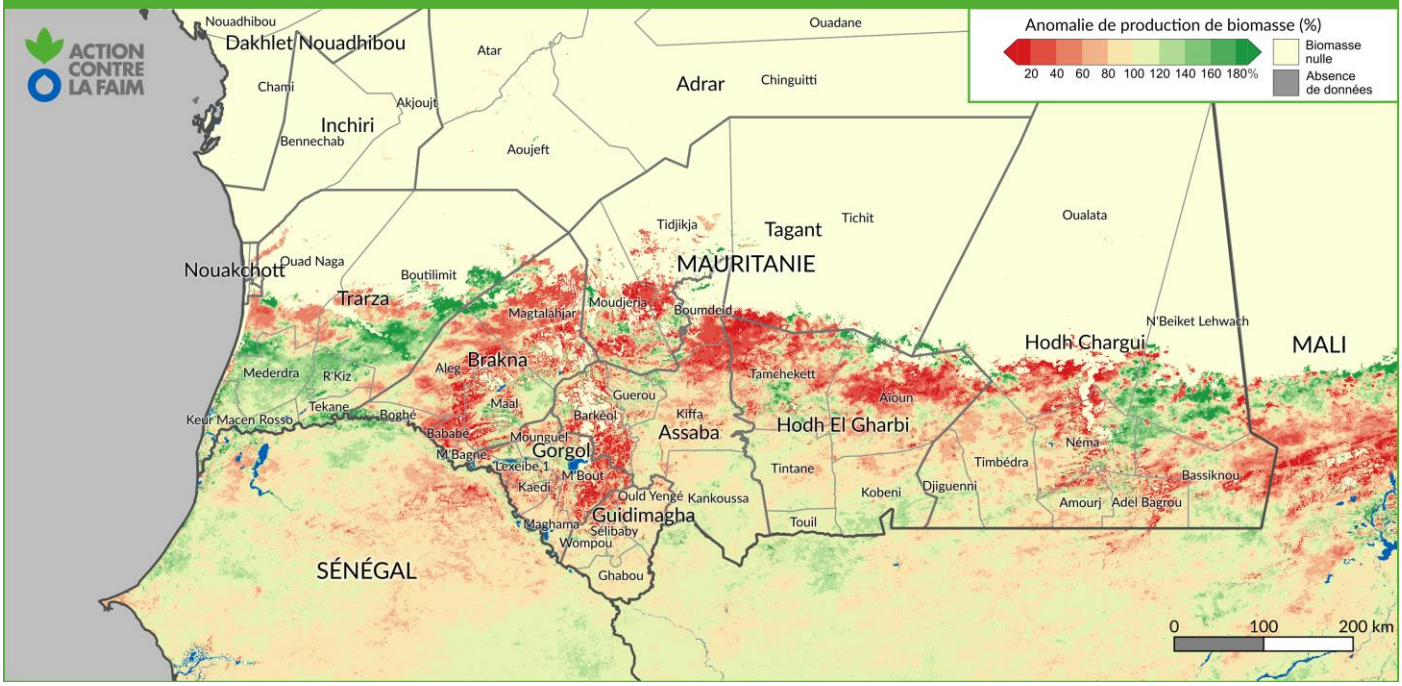


PRODUCTION DE BIOMASSE EN 2026 ANALYSES ET PERSPECTIVES POUR 2027

MAURITANIE

ACTION AGAINST HUNGER
ACTION CONTRE LA FAIM

CARTE 1 : ANOMALIE EN POURCENT DE PRODUCTION DE BIOMASSE ANNÉE 2026



FAITS SAILLANTS

- Bilan pluviométrique de l'hivernage globalement faible, marqué par des déficits pluviométriques et des séquences sèches.
- Production annuelle de biomasse revient à 97% par rapport à la moyenne de référence et demeure inférieure à l'année 2025.
- Existence de plusieurs poches de production de biomasse déficitaires dans toutes les wilayas agrosylvopastorales du Trarza au Hodh Chargui.
- Risque accru réduction précoce des pâturages et d'une soudure pastorale pour l'année 2027.
- Arrêt de la transhumance transfrontalière vers le Mali toujours en vigueur pour des raisons sécuritaires.

INTRODUCTION

Ce rapport présente le bilan de la production de biomasse en Mauritanie à l'issue de la saison des pluies 2026.

La campagne agropastorale 2026 a été marquée par une pluviométrie globalement faible et mal répartie dans le temps et l'espace, ainsi que par des séquences sèches prolongées. Dans la plupart des wilayas agropastorales, les premières pluies significatives n'ont été enregistrées qu'à partir de la troisième décade de juillet. Ces conditions ont limité le développement du couvert végétal et affecté les activités agricoles pluviales.

À l'échelle nationale, la saison s'est soldée par un déficit pluviométrique ayant entraîné une production de biomasse inférieure à la moyenne de référence et à celle de 2025. Quelques zones du Trarza, au sud-ouest du pays, affichent toutefois des conditions légèrement supérieures à la normale.

Le contexte économique demeure mitigé. Si les marchés restent globalement bien approvisionnés en denrées alimentaires de base, la hausse des prix réduit le pouvoir d'achat des ménages les plus vulnérables. Sur le plan sanitaire, quelques foyers de fièvre aphteuse et de dermatose nodulaire ont été signalés dans les wilayas du Gorgol, de l'Assaba et du Hodh El Gharbi.

Enfin, les wilayas du sud-est continuent d'accueillir des réfugiés en provenance du Mali accompagnés de leurs troupeaux, accentuant la pression sur des ressources pastorales déjà fragilisées. Cette situation est aggravée par le maintien des restrictions sur la transhumance transfrontalière imposées par le Mali pour des raisons sécuritaires, limitant l'accès des éleveurs mauritaniens à d'importantes zones de parcours.

DESCRIPTION DU SYSTÈME

QU'EST-CE QUE LA BIOMASSE ET COMMENT EST-ELLE MESURÉE ?

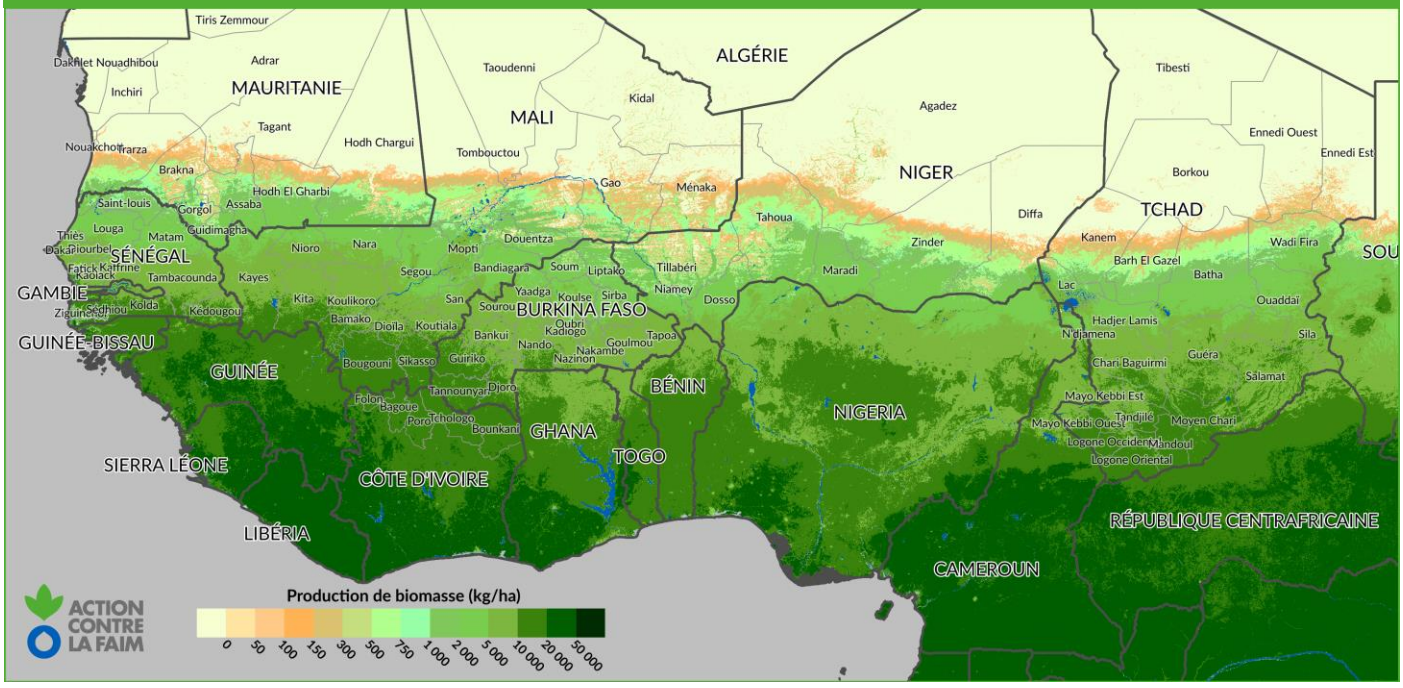
La biomasse est la production totale de matière végétale mesurée en kilogrammes de matière sèche par hectare (kg/ha). Le terme matière sèche est utilisé pour décrire toute forme de végétation au-dessus du sol sans tenir compte de sa teneur en eau. Pour une analyse de la situation pastorale, la biomasse est un moyen efficace pour mesurer la disponibilité en ressources fourragères.

La production de biomasse est calculée à partir d'images satellitaires collectées par les satellites SPOT-VEGETATION, PROBA-V et SENTINEL-3 de l'Agence Spatiale Européenne et fournies, sous forme de produits décadaires, par le programme européen Copernicus Land Monitoring Service CLMS.

La méthode de calcul de la productivité de biomasse quotidienne (kg/ha/jour) se base sur un algorithme intégrant les paramètres biophysiques obtenus à partir d'images satellitaires ainsi que les paramètres climatiques de température et d'éclairement solaire.

L'outil BioGenerator développé par Action contre la Faim (ACF) permet d'intégrer l'ensemble de ces données afin de produire la carte annuelle de production de biomasse calculée sur la saison de croissance coïncidant avec la saison des pluies sur le Sahel. La résolution spatiale de 300 m correspond à celle des produits satellitaires utilisés. La période couverte est celle de l'archive satellitaire depuis 1999 à aujourd'hui.

CARTE 2 : PRODUCTION DE BIOMASSE ANNUELLE MOYENNE 1999-2026



QUELS SONT LES INDICATEURS GÉNÉRÉS ?

Le premier indicateur généré par l'outil BioGenerator est la production annuelle de biomasse calculée sur la saison de croissance végétale :

- Production annuelle kg/ha

La production annuelle de biomasse est comparée à la moyenne calculée sur l'ensemble des années depuis 1999 afin d'en faire ressortir l'anomalie qui est représentée de deux manières :

- Anomalie exprimée en pourcentage de la valeur moyenne %
- Anomalie normalisée exprimée en nombre d'écart type σ d'écart à la moyenne

Un indice de vulnérabilité lié à la disponibilité en biomasse, nommé VI (*Vulnerability Index*), est calculé de manière récursive en pondérant les années les plus récentes afin de prendre en compte des enchaînements d'événements secs ou pluvieux :

- Indice de vulnérabilité VI

Les indicateurs sont visualisables et téléchargeables aux liens suivants :

- geosahel.info
- data.humdata.org/organization/acf-west-africa

PRODUCTION DE BIOMASSE EN 2026

CARTOGRAPHIE DE L'ANOMALIE DE PRODUCTION DE BIOMASSE

Deux cartes nous permettent d'apprécier l'anomalie de la production de biomasse dans ce bulletin d'analyse de la production de biomasse pour 2026 : la carte 1, qui montre l'anomalie de production de biomasse exprimée en % par rapport à la moyenne et la carte 3 exprimant l'anomalie en nombre d'écart-type (σ) par rapport à la moyenne appelée anomalie normalisée.

Les cartes 1 et 3 montrent une production de biomasse légèrement en Mauritanie en 2026, avec plusieurs zones de production déficitaire localisées dans les Wilayas du Trarza au nord-ouest, le Brakna, le Tagant, le Gorgol, le Guidimakha, l'Assaba, le Hodh El Gharbi et le Hodh Chargui.

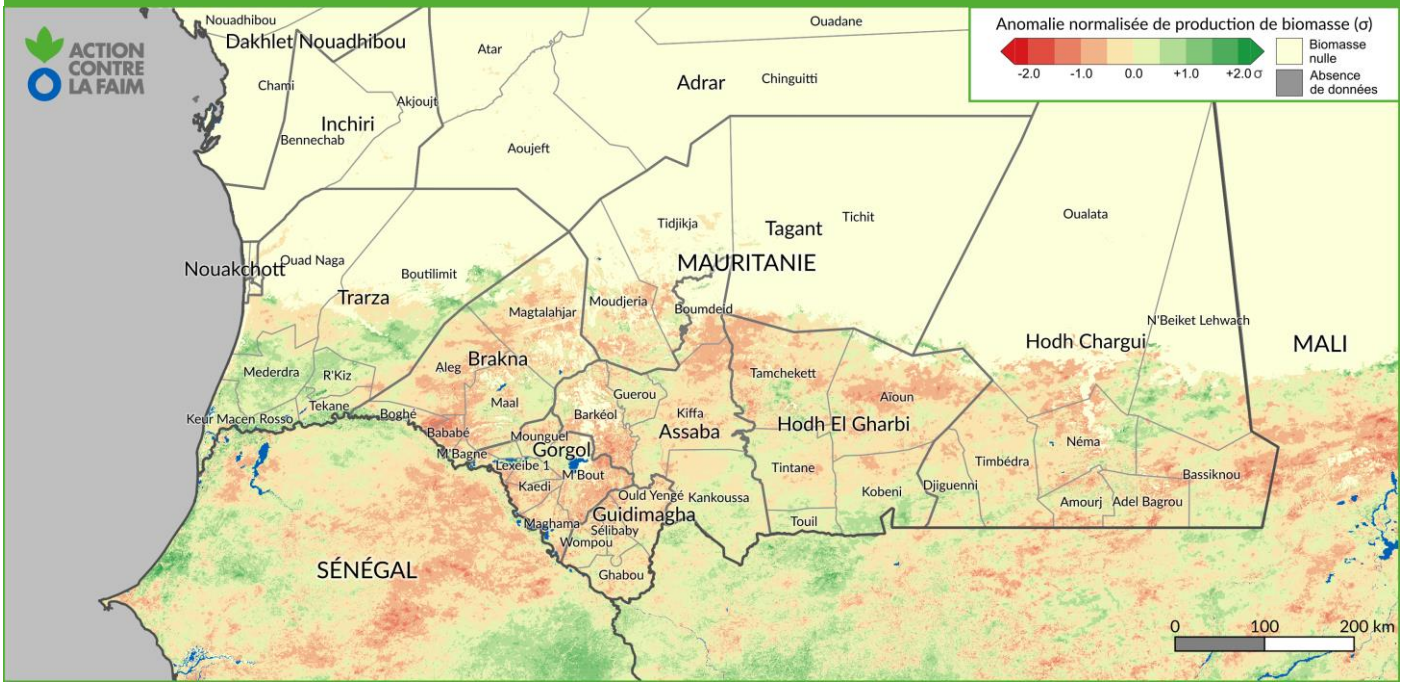
Une couverture végétale légèrement positive est observée dans les wilayas de Hodh El Gharbi, du Hodh Chargui, notamment dans les moughataas de Twil et N'beiket Lehwach. Par conséquent, elle demeure moyennement positive au sud de la Wilaya du Trarza plus précisément dans les moughataas de Méderdra, R'kiz et Rosso. Toutefois, la situation pourrait s'expliquer par la présence de vaste superficies agricole et de périmètre maraîchers. Ces éléments auraient été probablement pris en compte dans l'évaluation.

Par ailleurs, la production de biomasse reste positive à Chami dans la wilaya de Nouadhibou et normal à Aoujeft et Chinguitti au Tagant.

Les Wilayas de la bande frontalière avec le Mali notamment les deux Hodhs, le Guidimakha et l'Assaba, présentent une production de biomasse normal à déficitaire grâce à une faible pluviométrie et irrégulière. En conséquence, un amenuisement précoce des pâturages pourrait avoir lieu ainsi qu'une soudure pastorale précoce pour l'année 2027 dans ces pastorales stratégiques.

Avec l'arrêt de la transhumance transfrontalière coté Malien pour des raisons sécuritaires depuis l'année dernière qui est toujours en vigueur, une forte concentration de bétail est attendue au niveau des Wilaya de la bande frontalière, ce qui risque d'accentuer davantage la pression sur les ressources déjà faibles.

CARTE 3 : ANOMALIE NORMALISÉE DE PRODUCTION DE BIOMASSE ANNÉE 2026



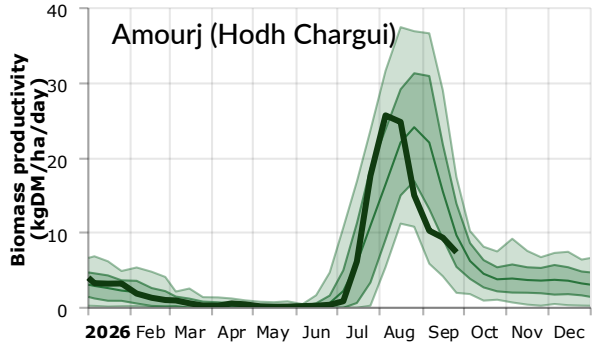
VARIATIONS INTERANNUELLES DE LA PRODUCTION DE BIOMASSE

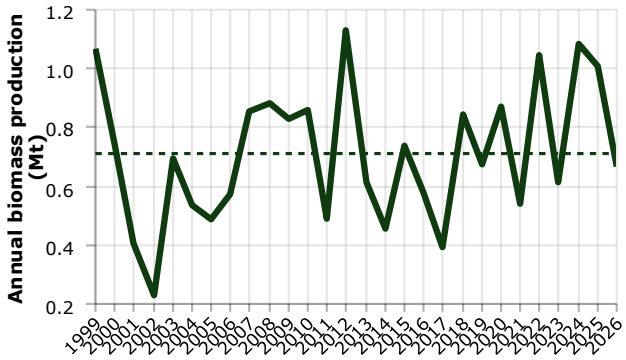
Pour une analyse comparative, la production de biomasse de 2026 est comparée à celle des années antérieures afin de pouvoir en déduire la vulnérabilité des communautés.

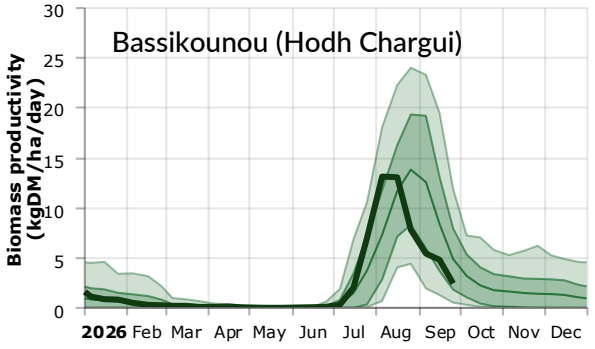
Sur la figure suivante, les graphiques à gauche montrent l'évolution instantanée de la production de biomasse (exprimée en kg/ha/jour) au cours de l'année 2026 et celles de droite montrent l'évolution interannuelle sur la période 1999-2026 de la production totale (tonnes de matière sèche) pour six moughataas sélectionnés comme représentatifs de la situation.

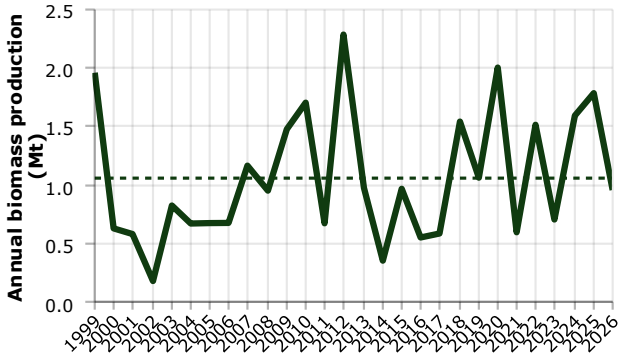
Pour les moughataas d'Amourj, Bassikounou, situées au sud et au sud-est de la Wilaya de Hodh Chargui, de Kobenni dans la Wilaya de Hodh El Gharbi, la production de biomasse est inférieure à la moyenne des vingt-cinq dernières années à la suite d'un hivernage faiblement arrosé et une mauvaise répartition spatio-temporelle. De même dans les moughataas de M'bout au Gorgol et Sélibaby au Guidimakha. De façon globale, la production de biomasse dans ces moughataas reste inférieure à celle des années précédentes 2025 et 2024 considérées comme excédentaires.

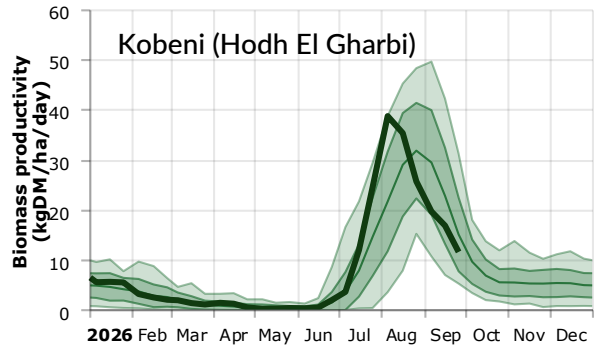
Dans la moughataa de Méderdra (Wilaya Trarza), la production de biomasse est légèrement supérieure à la moyenne de façon globale, et demeure en hausse par rapport à l'année 2025. Cependant, cette production de biomasse reste hétérogène et demeure marquée par la présence de plusieurs poches déficitaires à l'intérieur des moughataas.

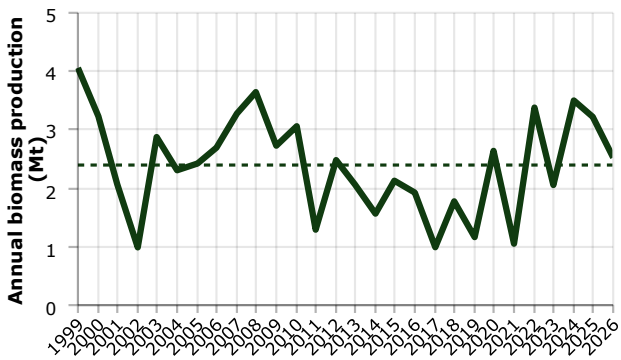


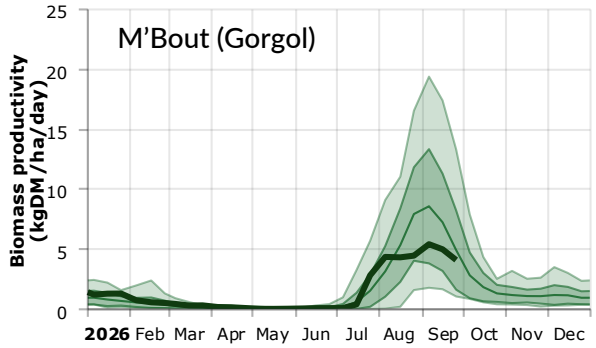


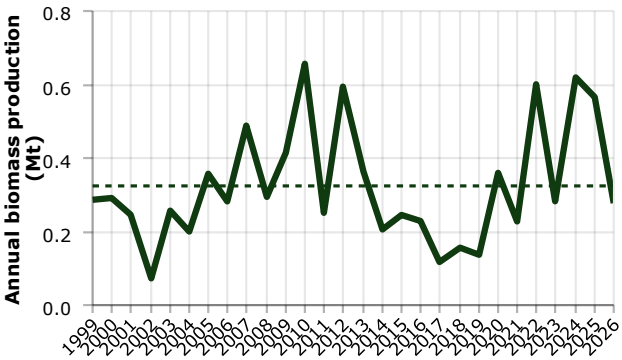


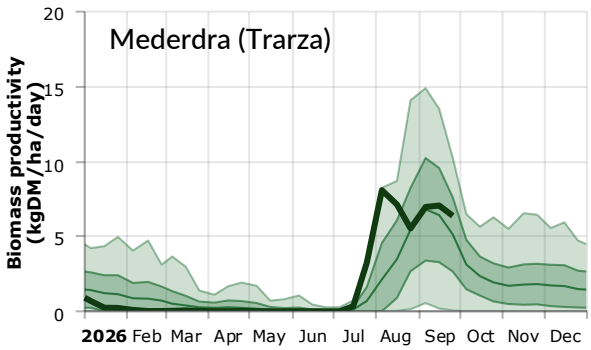


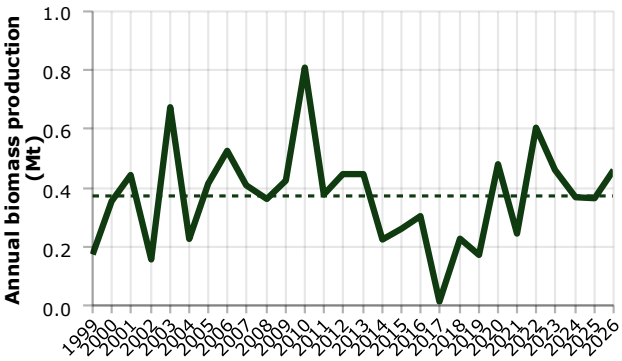

Kobeni (Hodh El Gharbi)
Biomass productivity (kgDM/ha/day)
2026 Feb Mar Apr May Jun Jul Aug Sep Oct Nov Dec

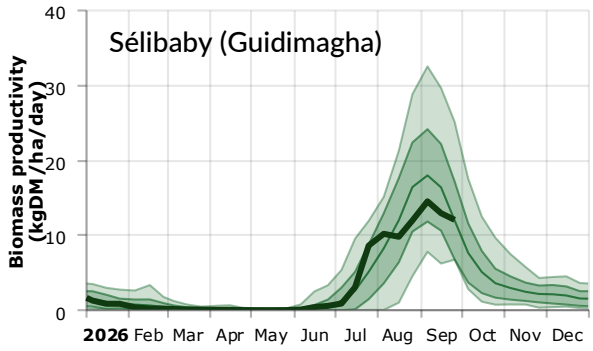

Annual biomass production (Mt)

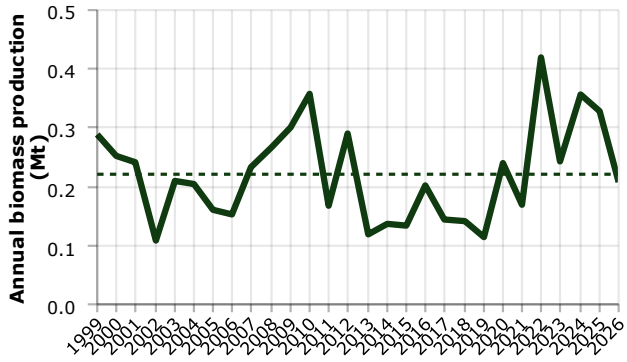

M'Bout (Gorgol)
Biomass productivity (kgDM/ha/day)
2026 Feb Mar Apr May Jun Jul Aug Sep Oct Nov Dec


Annual biomass production (Mt)


Mederdra (Trarza)
Biomass productivity (kgDM/ha/day)
2026 Feb Mar Apr May Jun Jul Aug Sep Oct Nov Dec

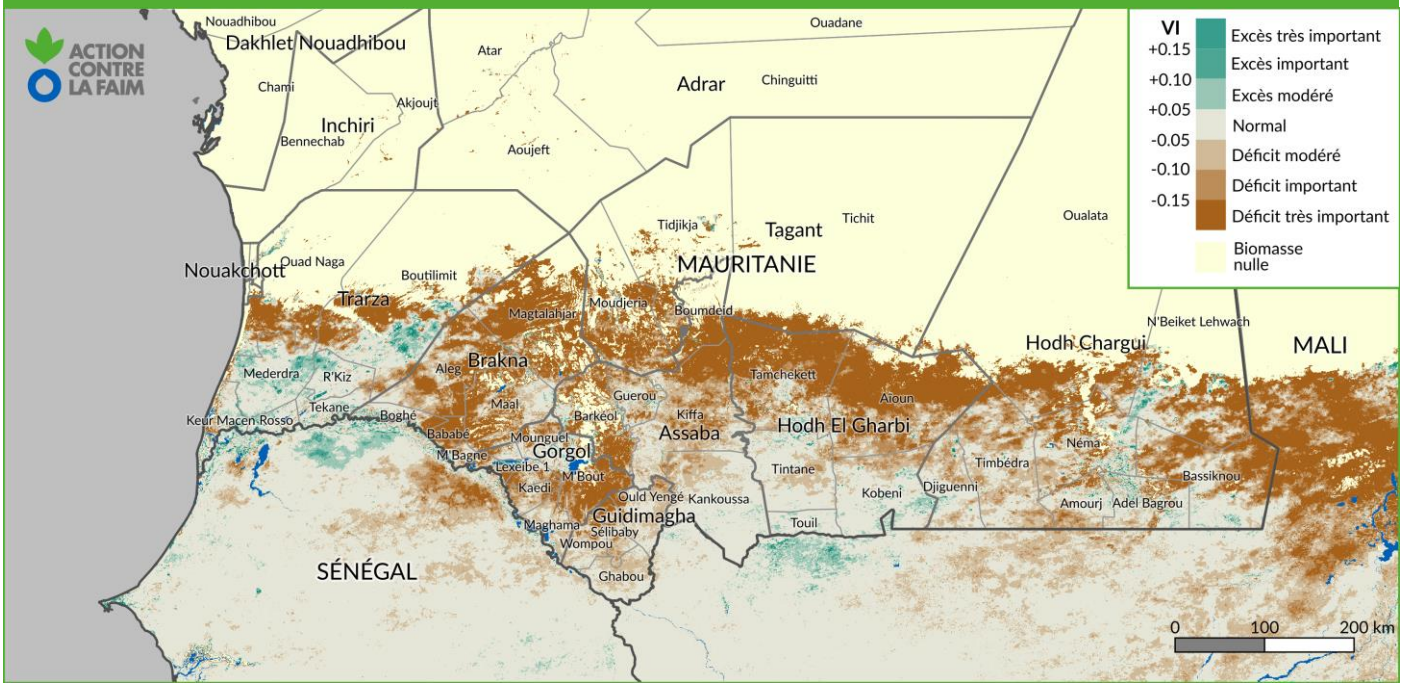

Annual biomass production (Mt)


Sélibaby (Guidimagha)
Biomass productivity (kgDM/ha/day)
2026 Feb Mar Apr May Jun Jul Aug Sep Oct Nov Dec


Annual biomass production (Mt)

COMPARAISON DE 2026 AVEC LES ANNÉES RÉCENTES

CARTE 4 : INDICE DE VULNÉRABILITÉ LIÉ À LA BIOMASSE 2026



Globalement, l'année 2026 présente une production de biomasse globalement faible en Mauritanie par rapport à la moyenne de référence. La saison pluviométrique a été tardive, marquée par l'irrégularité des précipitations mais aussi par une mauvaise répartition spatio-temporelle entraînant de faibles cumuls pluviométriques.

Adrar
Cette Wilaya demeure déficitaire en termes de pluviométrie et de production de biomasse par rapport à l'année 2025 malgré une situation proche de la normal à Aoujeft et Chinguitti. L'indice de vulnérabilité de production de biomasse montre une situation de déficit très important.

Assaba
L'indice de vulnérabilité de la biomasse indique un déficit modéré dans cette Wilaya, avec un déficit accru en pâturage au niveau des moughataas de Barkéol et Boumdeïd. Une régression significative de biomasse par rapport à 2025.

Brakna et Trarza
Dans la wilaya du Brakna, l'indice de vulnérabilité de la biomasse montre un déficit important. Néanmoins, il reste modéré au Trarza avec une situation hétérogène à l'échelle de ces moughataas.

Gorgol et Guidimakha
Dans ces deux Wilayas frontalières, l'hivernage 2026 reste marqué par une faible pluviométrie avec un indice de vulnérabilité de la production de biomasse, négatif sur l'ensemble des moughataas.

Hodh Chargui
Une faible pluviométrie est enregistrée au cours de cet hivernage 2026. Cette Wilaya qui détient presque 1/3 du cheptel national présente un indice de vulnérabilité négatif avec des niveaux de déficits importants. N'Beiket Lehwach, généralement la zone la plus pourvue en production de biomasse est nettement en régression même elle est un peu au-dessus de la normale.

Par ailleurs, cette région doit être surveillée, elle continue d'enregistrer des arrivées de populations réfugiés et retournés Mauritaniens en provenance du Mali avec des quantités importantes de têtes de bétail.

Hodh El Gharbi
Dans cette Wilaya, une situation similaire au Hodh Chargui est observée avec un indice de production de biomasse légèrement négatif marquée des déficits très important dans certains Moughataas. Une baisse très significative par rapport à l'année 2025.

Inchiri et Dakhlet-Nouadhibou
L'indice de vulnérabilité est normal à Nouadhibou avec une bonne couverture à Chami. A l'inverse, il est négatif à Inchiri marquée par des déficits très important.

Tagant
Dans cette wilaya, l'indice de vulnérabilité reste négatif avec des déficits importants. Une baisse significative de production de biomasse par rapport à l'année 2025.

Wilaya	Moughataa	Superficie (km^2)	Anomalie 2022	Anomalie 2023	Anomalie 2024	Anomalie 2025	Anomalie 2026	VI 2026
Adrar	Aoujeft	4535	+2.5σ (380%)	+0.8σ (191%)	+2.8σ (411%)	+1.3σ (248%)	+0.2σ (118%)	-0.24
	Atar	5814	+2.2σ (337%)	+0.7σ (178%)	+1.7σ (286%)	+0.1σ (110%)	-0.0σ (099%)	-0.19
	Chinguitti	7031	+3.6σ (789%)	+0.0σ (104%)	+1.0σ (283%)	-0.3σ (051%)	+0.1σ (114%)	-0.30
	Ouadane	2750	+2.0σ (471%)	-0.2σ (063%)	+1.2σ (330%)	-0.4σ (026%)	-0.0σ (097%)	-0.18
	Total	17380	+2.6σ (378%)	+0.7σ (178%)	+2.3σ (350%)	+0.7σ (174%)	+0.1σ (109%)	-0.22
Assaba	Barkéol	4535	+2.3σ (214%)	-0.0σ (099%)	+1.2σ (158%)	+1.3σ (166%)	-0.3σ (083%)	-0.17
	Boumdeid	5814	+1.8σ (272%)	+0.4σ (140%)	+1.2σ (217%)	+2.0σ (297%)	-0.4σ (062%)	-0.26
	Guerou	7031	+2.6σ (229%)	-0.1σ (097%)	+1.1σ (154%)	+1.4σ (171%)	-0.0σ (099%)	-0.07
	Kankoussa	2750	+1.9σ (162%)	-0.6σ (079%)	+1.1σ (136%)	+1.4σ (147%)	+0.1σ (104%)	-0.02
	Kiffa	3295	+2.5σ (208%)	-0.4σ (081%)	+1.2σ (152%)	+1.5σ (162%)	-0.2σ (090%)	-0.11
	Total	16529	+2.2σ (180%)	-0.5σ (082%)	+1.2σ (143%)	+1.5σ (154%)	-0.0σ (099%)	-0.09
Brakna	Aleg	4535	+1.5σ (192%)	+0.8σ (149%)	+0.3σ (116%)	+0.3σ (119%)	-0.3σ (080%)	-0.16
	Bababé	5814	+1.4σ (179%)	+0.4σ (121%)	+0.9σ (152%)	+1.2σ (165%)	-0.9σ (052%)	-0.23
	Boghé	7031	+0.7σ (130%)	+0.6σ (127%)	+0.9σ (137%)	+1.7σ (176%)	+0.0σ (101%)	-0.04
	M'Bagne	2750	+1.1σ (152%)	+0.4σ (122%)	+1.2σ (160%)	+1.2σ (161%)	-0.1σ (097%)	-0.07
	Maal	3295	+1.8σ (204%)	+0.8σ (146%)	+1.4σ (183%)	+1.0σ (158%)	-0.1σ (096%)	-0.15
	Magtalahjar	2835	+2.4σ (299%)	+0.8σ (170%)	+1.4σ (215%)	+1.0σ (188%)	-0.3σ (078%)	-0.26
	Total	17904	+1.8σ (200%)	+0.8σ (145%)	+1.0σ (157%)	+0.9σ (153%)	-0.3σ (086%)	-0.18
Dakhlet-Nouadhibou	Chami	4535	+1.1σ (152%)	+0.2σ (108%)	+0.8σ (139%)	+2.3σ (206%)	+0.7σ (133%)	-0.01
	Nouadhibou	5814	-1.1σ (011%)	-1.0σ (015%)	-0.9σ (025%)	-0.7σ (042%)	-0.4σ (070%)	+0.00
	Total	25369	-0.1σ (097%)	-0.5σ (071%)	-0.1σ (094%)	+0.8σ (141%)	+0.2σ (108%)	-0.01
Gorgol	Kaedi	4535	+1.8σ (173%)	-0.2σ (091%)	+1.1σ (148%)	+1.3σ (153%)	-0.4σ (085%)	-0.10
	Lexeibe 1	5814	+1.5σ (180%)	+0.0σ (102%)	+1.7σ (193%)	+0.9σ (149%)	-0.1σ (096%)	-0.09
	M'Bout	7031	+1.7σ (185%)	-0.3σ (087%)	+1.8σ (191%)	+1.5σ (174%)	-0.3σ (086%)	-0.16
	Maghama	2750	+1.7σ (149%)	-0.4σ (090%)	+1.0σ (127%)	+1.7σ (148%)	-0.3σ (090%)	-0.06
	Mounguel	3295	+1.0σ (153%)	+0.1σ (106%)	+1.7σ (185%)	+0.7σ (135%)	-0.2σ (092%)	-0.08
	Total	2988	+1.6σ (166%)	-0.2σ (093%)	+1.5σ (160%)	+1.3σ (153%)	-0.3σ (089%)	-0.11
Guidimagha	Ghabou	4535	+2.4σ (161%)	-0.1σ (097%)	+1.4σ (137%)	+1.1σ (128%)	-0.1σ (097%)	-0.05
	Ould Yengé	5814	+2.1σ (163%)	-0.6σ (081%)	+1.8σ (154%)	+1.4σ (141%)	-0.3σ (091%)	-0.07
	Sélibaby	7031	+2.4σ (191%)	+0.3σ (110%)	+1.7σ (162%)	+1.3σ (149%)	-0.2σ (094%)	-0.10
	Wompou	2750	+2.6σ (175%)	-0.1σ (098%)	+1.4σ (141%)	+1.5σ (142%)	-0.1σ (097%)	-0.08
	Total	19740	+2.4σ (166%)	-0.2σ (093%)	+1.6σ (145%)	+1.3σ (137%)	-0.2σ (095%)	-0.07
Hodh Chargui	Adel Bagrou	4535	+0.7σ (128%)	-0.9σ (064%)	+0.6σ (122%)	+1.2σ (146%)	-0.2σ (091%)	-0.04
	Amourj	5814	+1.5σ (148%)	-0.4σ (087%)	+1.6σ (154%)	+1.3σ (143%)	-0.2σ (094%)	-0.06
	Bassiknou	7031	+0.8σ (144%)	-0.6σ (067%)	+1.0σ (151%)	+1.3σ (170%)	-0.2σ (091%)	-0.09
	Djiguenni	2750	+1.3σ (153%)	-0.4σ (083%)	+1.6σ (161%)	+0.6σ (123%)	-0.0σ (099%)	-0.04
	N'Beiket Lehwach	3295	+1.3σ (214%)	-0.8σ (030%)	+2.2σ (287%)	+1.5σ (230%)	+0.2σ (116%)	-0.12
	Néma	2835	+1.2σ (152%)	-0.7σ (068%)	+1.1σ (148%)	+0.5σ (125%)	-0.2σ (091%)	-0.09
	Oualata	7649	+1.8σ (223%)	-0.6σ (059%)	+1.8σ (218%)	+0.8σ (151%)	-0.3σ (079%)	-0.22
	Timbédra	10975	+1.7σ (165%)	-0.4σ (083%)	+1.6σ (161%)	+0.4σ (117%)	-0.2σ (093%)	-0.07
	Total	22892	+1.4σ (155%)	-0.6σ (075%)	+1.4σ (158%)	+0.9σ (138%)	-0.2σ (094%)	-0.10
Hodh El Gharbi	Aïoun	4535	+1.7σ (194%)	-0.5σ (075%)	+2.7σ (247%)	+0.7σ (140%)	-0.3σ (083%)	-0.24
	Kobeni	5814	+1.2σ (141%)	-0.4σ (086%)	+1.3σ (146%)	+1.0σ (134%)	+0.1σ (105%)	-0.01
	Tamchekett	7031	+1.9σ (208%)	-0.5σ (071%)	+2.3σ (229%)	+1.7σ (198%)	-0.2σ (088%)	-0.18
	Tintane	2750	+1.9σ (167%)	-0.5σ (083%)	+0.9σ (131%)	+1.2σ (142%)	-0.0σ (099%)	-0.02
	Touil	3295	+1.2σ (140%)	-0.9σ (069%)	+0.6σ (121%)	+1.4σ (146%)	+0.2σ (107%)	+0.02
	Total	14491	+1.7σ (161%)	-0.5σ (081%)	+1.6σ (158%)	+1.2σ (144%)	-0.0σ (099%)	-0.13
Inchiri	Akjoujt	4535	+2.2σ (400%)	-0.6σ (015%)	+2.2σ (408%)	+0.6σ (181%)	-0.0σ (097%)	-0.22
	Bennechab	5814	+2.1σ (338%)	-0.4σ (057%)	-0.5σ (049%)	-0.1σ (084%)	-0.2σ (080%)	-0.15
	Total	21709	+2.3σ (384%)	-0.6σ (026%)	+1.7σ (315%)	+0.4σ (156%)	-0.1σ (092%)	-0.19
Nouakchott	Total	22935	+1.0σ (230%)	+1.0σ (237%)	+0.6σ (182%)	-0.1σ (080%)	-0.2σ (072%)	-0.23
Tagant	Moudjeria	4535	+2.4σ (288%)	+0.4σ (132%)	+1.6σ (225%)	+1.9σ (247%)	-0.1σ (089%)	-0.22
	Tichit	5814	+2.9σ (505%)	+1.0σ (242%)	+2.1σ (393%)	+1.2σ (262%)	-0.2σ (072%)	-0.35
	Tidjikja	7031	+1.3σ (237%)	+0.5σ (153%)	+1.9σ (297%)	+1.9σ (289%)	-0.1σ (086%)	-0.21
	Total	12474	+2.4σ (299%)	+0.5σ (145%)	+1.8σ (251%)	+1.9σ (255%)	-0.2σ (087%)	-0.24
Trarza	Boutilimit	4535	+1.6σ (233%)	+0.7σ (156%)	+0.8σ (162%)	+0.1σ (105%)	+0.2σ (118%)	-0.10
	Keur Macen	5814	+1.1σ (126%)	+1.6σ (140%)	+0.3σ (107%)	+1.0σ (126%)	+0.7σ (116%)	-0.01
	Mederdra	7031	+1.4σ (163%)	+0.5σ (125%)	-0.0σ (099%)	-0.0σ (099%)	+0.5σ (124%)	+0.01
	Ouad Naga	2750	+1.1σ (200%)	-0.3σ (073%)	+1.9σ (268%)	-0.1σ (094%)	-0.0σ (096%)	-0.15
	R'Kiz	3295	+0.9σ (151%)	+0.4σ (124%)	+0.4σ (124%)	+0.1σ (106%)	+0.5σ (126%)	+0.02
	Rosso	2835	+0.9σ (122%)	+1.0σ (125%)	+1.0σ (124%)	+2.0σ (148%)	+0.9σ (121%)	+0.02
	Tekane	7649	+1.0σ (134%)	+0.4σ (116%)	+0.7σ (123%)	+1.3σ (146%)	+0.4σ (115%)	+0.00
	Total	18294	+1.4σ (152%)	+0.8σ (129%)	+0.7σ (125%)	+0.6σ (123%)	+0.5σ (119%)	-0.05
Total	Total	1036670	+2.0σ (166%)	-0.3σ (089%)	+1.5σ (152%)	+1.3σ (144%)	-0.1σ (097%)	-0.12

CONCLUSION

SAISON D'HIVERNAGE 2026

L'hivernage de 2026 en Mauritanie est caractérisé par un démarrage tardif marquée par l'irrégularité des précipitations et des séquences sèches assez longue de plus de vingt jours par endroit. Globalement, les cumuls pluviométriques enregistrés sont inférieurs à la normale, affectant le développement du couvert végétal mais aussi des activités agricoles pluviales.

Cette saison des pluies reste marquée par de faibles quantités de pluie enregistrées dans la plupart des Wilayas agropastorales traduisant par une faible production de biomasse. La production de cette année demeure inférieure par rapport à la moyenne de référence mais aussi à celle de l'année 2025. Au regard de la situation, un risque de soudure pastorale précoce demeure pour l'année 2027.

Le déficit de production de biomasse de cette année 2026 touche presque toutes les Wilayas de la bande sud de la Mauritanie à l'exception du Trarza qui montre une situation mitigée au sud. Néanmoins, du Brakna au Hodh Chargui passant par le Gorgol, le Guidimakha, l'Assaba ainsi que les deux Hodhs, une situation déficitaire est avérée. Une telle situation va favoriser une hausse en complément d'aliment pour le bétail, un risque d'affaiblissement des animaux précoce ainsi qu'une forte concentration autour des ressources restantes.

PERSPECTIVES POUR 2027

La production de biomasse étant globalement faible dans les zones pastorales et agropastorales, on peut s'attendre à une période de soudure pastorale précoce.

Cette période de soudure pourrait s'avérer précoce et aussi difficile dans les Wilayas du sud notamment celles de la bande frontalière traditionnellement fréquentée par les transhumants en provenance des autres Wilayas. A cela s'ajoute, restrictions des mouvements de transhumance vers le Mali et la récurrence des feux de brousse pourraient être des facteurs aggravants majeurs.

La situation conduit à une forte concentration d'animaux dans les zones pastorales stratégiques, ce qui pourrait favoriser des foyers de maladies zoonotiques comme la dermatose nodulaire, la fièvre aphteuse dans les zones à forte concentrations de bétail.

De même les localités aux environs de ces zones stratégiques restent exposées à des compétitions sur les ressources pastorales et à des conflits intercommunautaires. Ainsi, il serait nécessaire d'accorder une attention particulière en mettant en place des mécanismes d'anticipation pour une gestion durable des ressources naturelles notamment un plan de contingence pastoral.

Les eaux de surface sont quasiment asséchées et les mares permanentes présentent d'ores et déjà un niveau en deçà du niveau habituel à la même période bien qu'elles continuent d'assurer l'abreuvement du bétail. Cependant, un déclin précoce des conditions d'abreuvement est attendus dans les zones pastorales dans les mois à venir.

D'autres facteurs tels que les feux de brousse ainsi que la pression incontrôlée sur les ressources pastorales peuvent entraîner une diminution rapide des stocks de pâturages dans les zones pastorales et agropastorales, occasionnant ainsi des mouvements de transhumance internes précoces.

RECOMMANDATIONS

- Renforcer la surveillance sanitaire dans les zones transfrontalières avec le Mali et le Sénégal.
- Nécessité de l'élaboration d'un plan de contingence pastoral adapté aux défis liés au déficit de pâturage et aux restrictions de la transhumance transfrontalière.
- Aménager des espaces pastorales surtout dans la Wilaya du Hodh Chargui afin de limiter la pression sur les ressources.
- Améliorer l'accès aux infrastructures pastorales dans les zones à forte concentration de bétail et dans les zones de pâturages qui en sont dépourvues.
- Démarrer la campagne nationale de vaccination du bétail dès que possible dans les zones pastorales
- Définir une politique nationale claire pour un développement intégré du pastoralisme.
- Renforcer les cadres de gouvernance de l'élevage pastoral au niveau local.
- Faire le plaidoyer pour la circulation des transhumants avec les pays limitrophes.
- Appuyer le développement des chaînes de valeur autour du pastoralisme.
- Lutter contre la dégradation des systèmes de pâturage par la mise en place de pares-feux et la redynamisation des comités locaux de lutte contre les feux de brousse.
- Encourager la production de fourrage.

Les données utilisées pour le calcul de la production de biomasse proviennent des données générées par le service terrestre de COPERNICUS, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené à la version actuelle du produit a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Le produit est basé sur les données des satellites SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

Action contre la Faim
Bureau Mauritanie
NOT 126 Tévragh Zeina, BP 1990, Nouakchott,
Mauritanie

Action contre la Faim
Bureau Régional d'Afrique de l'Ouest et du Centre
ROWCA
Ngor Almadies N°13 Bis, Rue NG 96, BP 29621,
Dakar, Sénégal

Département de Surveillance et Analyse de
Données : Erwann FILLOL
Email : erfillol@wa.acfspain.org
Portail : sigsahel.info

Avec le soutien financier de :

France
AFD
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Cofinancé par
l'Union européenne

ACTION AGAINST HUNGER
ACTION CONTRE LA FAIM